



N° 22

LE CANARD DE FALVY

JOURNAL ANNUEL - JANVIER 2016

Ce numéro est consultable sur le site "vivre à falvy"

Au Nom du Conseil Municipal je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de paix, de joie partagée avec vos proches, de bonne santé et de réussite dans vos projets professionnels et personnels.

Le Maire



2015 fût une année d'épreuves, d'effroi et de douleur. Par deux fois, la France a porté le deuil. Par deux fois, des terroristes ont lâchement attaqué des femmes et des hommes, illustres ou inconnus, en plein Paris, et réalisé de véritables carnages. 146 morts, plusieurs centaines de blessés. Ayons une pensée pour eux et leur famille.

En ce qui concerne la commune, en 2015 nous avons lancé une procédure qui devrait durer 4 ou 5 ans, le dossier de reprise des concessions. Nous avons mandaté la société ELABOR pour aménager notre cimetière. Je laisse le soin à Pascal ROUSSEL qui suit ce dossier de vous détailler la procédure.

Une fois cette procédure terminée, nous pourrions ensuite engager une phase que j'appellerai de « reconstruction » :

Création d'un ossuaire pour y placer tout ce que nous retrouverons sur les concessions reprises

Création d'un jardin du souvenir (Columbarium).

Nous venons de réaliser quelques aménagements pour améliorer la salle des fêtes :

Changement de la baie vitrée.

Achat d'un réfrigérateur, vaisselle, tables et chaises

Mise en place d'un chauffe-eau digne de ce nom puisqu'il permet de chauffer 150 litres d'eau chaude.

Je remercie Philippe Castel qui a pris en charge cette réalisation.

Avec A.D.I. 80, ce chantier de réinsertion que la Communauté de communes met à notre disposition 2 semaines par an à raison de 8 personnes en moyenne, nous avons ainsi pu faire quelques aménagements :

La descente en cailloux pour le car scolaire.

L'accès à la boîte aux lettres du village.

Quelques réfections de trottoirs dans la grand Rue.

L'amélioration des écoulements d'eau à la Petite Place.

Aménagement d'un local à côté de la mairie. Ce local qui nous sert de stockage est maintenant isolé.

Taille des arbres.

Nettoyage des caniveaux.

Le 5 juin 2015, Falvy a subi un violent orage avec plus de 100 mm d'eau (100 l au m²) en moins de 2 heures. Ce qui a valu à la Commune de Falvy d'être reconnue en état de catastrophe naturelle, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Nous avons connu, suite à cet événement, des désagréments plus ou moins importants (cave inondée, boue sur le terrain ou dans des pièces annexes) mais j'ai une pensée toute particulière pour la famille Marquant qui a connu un week-end cauchemardesque avec un sous-sol rempli de boue, une voiture qu'ils venaient d'acquérir à l'état d'épave, beaucoup de pertes matérielles, avec l'obligation

de reloger les enfants. Ils n'avaient plus d'eau ni électricité ni chauffage.

Côté mairie : nettoyage des routes, taille des arbres, cailloux pour boucher les trous sur les trottoirs et chemins, moyennant un coût de 4000 €.

Nos projets 2016

En mars, vous devriez voir commencer des travaux de voirie commandés en 2015 :

Réfection de la rue de l'église jusqu'au stop

- Une partie de la rue de Bretagne
- Continuer d'améliorer les écoulements d'eau en bas de la Grand Rue
- Cela peut vous paraître long mais nous sommes contraints par des délais administratifs : lancement d'appels d'offre, ouverture des enveloppes, attribution des marchés, devis, exécution des travaux.

2016 : Obligation de lancer des travaux pour l'accessibilité des bâtiments publics pouvant recevoir du public.

Je prépare un dossier en demandant une exonération au niveau de la mairie pour raisons techniques (1,20 m de dénivelé et aucun recul par rapport à la route) le cas de la solution « style ascenseur extérieur » est beaucoup trop onéreuse eu égard au budget de la commune.

En contrepartie, nous proposons l'accessibilité à la

salle des Fêtes et à l'église via une rampe amovible.

2016, devrait voir une première tranche de réfection de la toiture de l'église.

A l'issue de l'orage du 5 juin, un dossier auprès de l'assurance nous a permis de « recevoir » un chèque de 10000€ sur le devis de réparation initial de 20000 €.

Cet apport, plus des demandes de subventions, devraient nous permettre une 1^{ère} tranche de travaux. Je suis en attente du devis pour constituer le dossier.

Le logement communal devrait voir arriver un jeune couple dès février. Le logement est vacant depuis août 2015.

2016 : Nous souhaitons continuer d'améliorer la salle des Fêtes : création de placards, achat d'un congélateur.

Un gros dossier nous attend cette année : La fusion des 2 communautés de communes Ham et Nesle, avec harmonisation des compétences, et tout ce qui va avec : taux d'imposition, dépenses, recettes, personnel, les divergences (Voirie, Eolien, Ecole de Musique, etc....)....

Je remercie le Conseil municipal pour sa participation active tout au long de l'année dans les différentes commissions. Il me reste à vous réitérer tous mes vœux et vous souhaiter une excellente année 2016, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter mais surtout, la paix, la santé et la sérénité

Frédéric LECOMTE Maire

Concours de belote 2015

Le concours de belote s'est déroulé le samedi 21 février 2015 à la salle polyvalente de Falvy. Une petite participation cette année avec seulement 12 équipes engagées.

Une buvette était à la disposition des joueurs avec des boissons, des sandwichs et des pâtisseries maison. Tous les joueurs sont repartis avec un filet garni.

Cette manifestation s'est passée dans une ambiance conviviale et nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite et rendez-vous à l'année prochaine.



Sortie 'Le Pitit Baltar'

Le samedi 28 mars 2015, nous étions environ 60 personnes à prendre le départ pour le Cabaret le 'P'tit Baltar' à Nesle.

Nous avons pu découvrir une ambiance chaleureuse et festive. Les artistes transformistes, danseuses et chanteurs ont rythmé la soirée entre danse, humour et émotions.

Pendant l'entracte, nous avons pu admirer au 1er étage un ensemble de caméras anciennes et de documents sur le cinéma.

Nous garderons de cet instant magique des étoiles plein les yeux... Un spectacle inoubliable.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.



Concert

'Camerata di Cracovia'

L'église sainte-Benoite de Falvy a servi d'écrin, mardi 14 avril 2015, à un concert donné par la Camerata di Cracovia. Une vingtaine de musiciens ont ravi plus de 200 personnes avec des morceaux classiques allant de Bach à Vivaldi.

Ces jeunes ambassadeurs de Cracovie ont entre 15 et 20 ans. Ils se destinent tous à une carrière de musicien professionnel tout en suivant leur scolarité au Lycée Frédéric Chopin de Cracovie.



Couscous du 27 juin 2015

Belle participation à la soirée Couscous.

L'Association Culture et Loisirs a organisé le samedi 27 juin 2015 une soirée Couscous qui a connu un beau succès. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance festive où chacun a pu rejoindre la piste pour danser.

Les bénévoles de l'Association ont assuré le service et permis que cette soirée soit réussie. Une manifestation qui permet de faire vivre l'Association et de mettre une certaine dynamique bien appréciée dans notre monde rural.



Concours de Pêche 2015

C'est sous la pluie, mais dans une ambiance chaleureuse, que s'est déroulé le concours de pêche, organisé par l'Association Culture et Loisirs de Falvy. Le temps n'était vraiment pas de la partie, mais cela n'a pas empêché 28 passionnés de pêche de se mesurer amicalement.

Le président, Michel Deleu, s'est dit satisfait de la participation malgré les conditions climatiques. A la remise des prix, il a remercié tous les concurrents. Des lots ont été remis aux pêcheurs. La matinée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.

L'organisation a été parfaite, on peut féliciter toute l'équipe du président Michel Deleu pour la réussite de cette manifestation.



Journées du Patrimoine 2015

Soixante-dix personnes ont profité des journées du patrimoine pour découvrir ou redécouvrir l'église sainte-Benoite de Falvy. Venues des environs ainsi que de plusieurs départements voisins, c'est avec beaucoup de plaisirs qu'elles ont bénéficié des visites commentées de Jean-Louis Duclaux et Pascal Roussel.

Tous ont longuement admiré notre église, son intéressante statuaire, ses magnifiques vitraux, son vénérable maître-autel de style Art déco, et ont posé de nombreuses questions sur ce qu'ils découvriraient. Le site de l'église et du cimetière a aussi été apprécié.



Arbre de Noël 2015

Le vendredi 18 décembre 2015 a eu lieu l'arbre de Noël de la municipalité. En présence du maire Frédéric Lecomte, 34 enfants et leurs parents se sont retrouvés à la salle polyvalente pour attendre le père Noël, qui a remis un cadeau à chaque enfant. Le goûter et friandises ont ensuite été appréciés par les petits et les grands. Nous espérons que les enfants et leurs parents ont passé une agréable soirée.

Nous remercions toutes les personnes qui ont confectionné les pâtisseries et toutes celles qui ont œuvré pour la réussite de cette fête.



Procédure de reprise de concessions funéraires au cimetière de Falvy

On peut remarquer dans notre cimetière des tombes assez anciennes. Pour certaines, le temps a fait son lent travail de dégradation. Fissures, dalles effondrées, stèles bancales et objets funéraires cassés donnent à ces tombes un air d'abandon.

La gestion du cimetière répond à des règles et des obligations précises dont notre Maire Frédéric Lecomte détiendrait la police et la responsabilité. Un créancier de gestion, une méconnaissance de la loi peut entraîner de lourdes conséquences pour notre commune et pour nous élus ayant la charge de l'administrer.

A cet effet, l'Association des Maires de la Somme a organisé une session d'explication au mois de février à Péronne. Cette séance a été animée par un groupe privé Elabor (Bourgogne) assurant, entre autres, la gestion de sites funéraires. Elle a permis également de préciser les règles de gestion d'un cimetière, fixées par le code général des collectivités. Pascal Roussel a participé à cette session et a inscrit la commune de Falvy afin qu'un audit sur notre cimetière soit effectué. C'est le manque de place à court terme qui nous a également poussé à réaliser cette étude.

Christine Caillot, une représentante du groupe Elabor a donc dressé au cours d'une séance de conseil municipal l'état des lieux du cimetière. Son cabinet établit des archives de cimetières, qui sont une obligation pour les collectivités locales. Il effectue des études juridiques, conseille sur les procédures de reprise de concessions en état d'abandon.

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'était plus entretenues par les familles. Sur les 98 sépultures que compte le cimetière de Falvy, 40 sont jugées en mauvais état (soit 40.82%). Il est rappelé que les familles ont l'obligation d'entretenir leur concession. Dans la négative et dans le respect de la procédure en vigueur, la reprise de la concession sera engagée après s'être assuré d'un certain nombre de conditions.

La première phase de cette procédure a consisté en l'établissement d'un procès verbal de constat d'abandon. Ce procès verbal est affiché à la porte du cimetière et à la mairie.

Après une annonce à la population, le Maire Frédéric Lecomte accompagné de Pascal Roussel, d'un représentant du groupe Elabor et de l'adjudant-chef de la gendarmerie de Nesle, s'est rendu au cimetière le lundi 18 janvier à 15 heures, afin de procéder au constat d'abandon des concessions concernées. Celles-ci seront alors mentionnées invitant les familles ou proches à se manifester dans les trois ans à venir. Passé ce délai et sans opposition émise, les concessions seront reprises par la commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette procédure.

Un règlement pour le cimetière est également en cours de rédaction par Pascal Roussel et sera ensuite validé par le groupe Elabor.

Pascal Roussel



LES FINANCES DE LA COMMUNE

Vous en avez sans doute entendu parler dans les médias, sur les 3 ans à venir, les dotations de l'Etat appelées couramment DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) vont diminuer. Autrement dit, cet argent que nous versait l'état pour faire fonctionner la

collectivité et gérer les compétences obligatoires, va diminuer d'environ 30%.

Un point positif, comparé à d'autres communes, nos dotations et participations de l'Etat ne constituent pas la principale ressource de la collectivité puisqu'elles représentent 29% de notre budget de fonctionnement.

C'est en partant de ce principe que la Communauté de Communes du Pays Neslois a proposé de financer aux 24 communes une étude financière avec

- les deux objectifs suivants :
 - Rétrospective financière 2010-2014
 - La prospective 2015-2020

Le cabinet spécialisé (Cabinet CORYMBES) se devait d'analyser les comptes administratifs sur les années écoulées (2010-2014), les comparer aux communes de mêmes strates (communes équivalentes en terme de population) et proposer une synthèse. La deuxième phase consistait à prendre en compte la baisse des recettes de fonctionnement pour les années à venir, regarder la déformation du modèle financier et élaborer des hypothèses pour les années à venir en fonction des projets envisagés. Mr Fournié (Cabinet Corymbes) est venu présenter cette analyse financière lors de deux réunions de Conseil. Le Conseil Municipal a apprécié la méthodologie et la pédagogie employées.

Vous ne trouverez pas ci-dessous l'intégralité de l'analyse (40 slides) mais quelques diapositives assez représentatives de la santé financière de la Commune.

La situation financière globale constatée entre 2010 et 2014 révèle une épargne très positive. Face à des investissements importants, l'endettement dans la période est absorbable. La situation globale peut être considérée comme très saine du point de vue des capacités financières. Nous disposons actuellement pour palier aux risques futurs, de marges de manœuvre en termes financiers. Même si nos ressources sont très limitées, nos coûts sont maîtrisés et nous gardons de l'argent pour les dépenses imprévues.

Je tenais donc à remercier mes prédécesseurs, Mrs. Jean-Louis Duclaux et Albert Desmidt de m'avoir laissé une situation saine et sans surprise.

(Suite page 3)

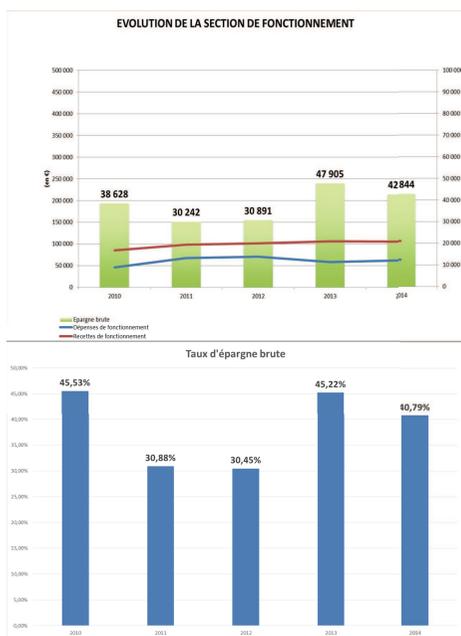
L'autofinancement: Evolution & niveau Une épargne brute très positive sur le long terme

Située à 38 K€ en 2010 elle atteint un maximum de 47 K€ en 2012 soit un taux de 45,22%. En 2014 avec 43 K€, elle atteignait un taux de 40,79%.

Ce taux (pourcentage de l'épargne dans les recettes) est à comparer au seuil de vigilance, situé aux alentours de 7 – 8 %, et à la moyenne de la strate, de 10 %.

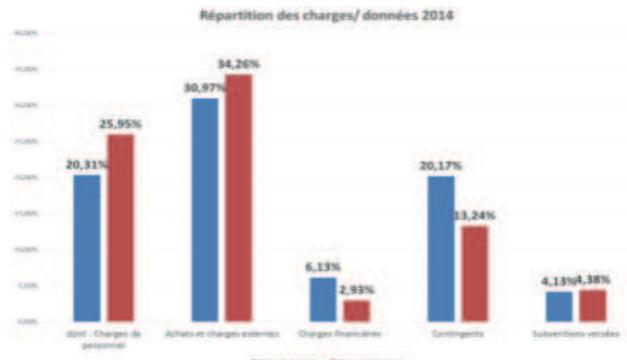
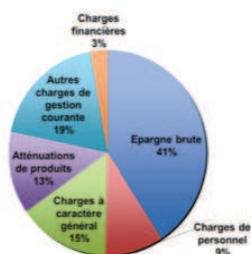
Structurellement positive, l'épargne de la commune est très importante en stock et surtout ne se dégrade pas tendanciellement.

Cette double caractéristique témoigne d'une excellente santé financière de la collectivité.



Des dépenses de fonctionnement équilibrées

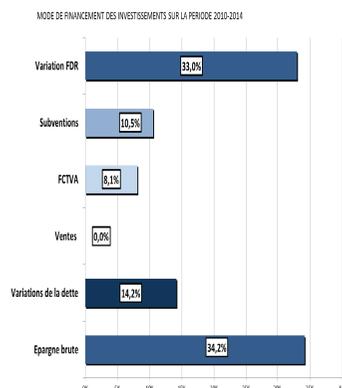
Structure des dépenses de fonctionnement / RRF en 2014



Les dépenses sont ici présentées et réparties au regard des ressources disponibles, c'est-à-dire exprimées en pourcentage de recettes. Les charges de personnel ne constituent pas le premier poste de dépenses de la commune, et absorbent que 9 % des recettes. Les charges à caractère général (15 %) cumulées aux autres charges de gestion courante (19 %) pèsent un poids inférieur à la moyenne nationale. Les charges de personnel se situent sous la moyenne de ce qui peut être constaté dans les collectivités de même strate. Les charges financières sont significatives en pourcentage mais absorbables. La structure des dépenses apparaît donc comme classique et équilibrée.

Des dépenses d'équipement financées de manière saine

Sur la période, on distingue essentiellement plusieurs sources de financement des investissements : L'élément le plus marquant est sans nul doute la part très forte de l'épargne brute (34%) dans le financement des investissements ce qui constitue normalement le mode de financement le plus sain. Une part correcte des investissements est aussi financée par les subventions (10,5%)



La dette a été utilisée marginalement afin de financer ses investissements (14%).

-le fonds de roulement a été correctement mobilisé.

-Le FCTVA est une recette marginale.

Ce financement est équilibré et sain. Il ne génère pas de risques particuliers sur le long terme.

Endettement & solvabilité

Pour mémoire la moyenne de dette par habitant est de l'ordre de 500€. Avec 533 € par habitant, la dette de la collectivité de la commune est supérieure à la moyenne mais, avec le niveau d'épargne disponible elle est facilement absorbable.



Alors que le seuil d'alerte traditionnellement admis pour les communes se situe entre 12 et 15 ans, et que la moyenne de la strate est de 8. Alors que le seuil d'alerte traditionnellement admis pour les communes années, la commune affiche une capacité de désendettement à 2 ans en 2014.

Sur la période 2015-2020, les recettes de fonctionnement connaîtraient une progression globale de + 4,65 % soit un niveau inférieur à l'évolution de l'inflation.

Cela s'explique très largement par les diminutions de dotations calculées sur la période ainsi sur la période 2014 – 2017 la baisse globale des dotations d'élève à : - 17,95 %.

Entre 2014 et 2017, la DGF de la commune baissera si de 6 782 € soit l'équivalent de 14,92 % des recettes fiscales 2015.

4. Tableau des résultats					
	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses de fonctionnement	46 221	67 693	70 557	58 040	62 191
évolution		46,46%	4,23%	-17,74%	7,15%
Recettes de fonctionnement	84 849	97 935	101 448	105 946	105 035
évolution		15,42%	3,59%	4,43%	-0,86%
Epargne brute	38 628	30 242	30 891	47 905	42 844
évolution		-21,71%	2,15%	55,08%	-10,57%
Taux d'épargne brute	45,53%	30,88%	30,45%	45,22%	40,79%
évolution		-32,17%	-1,39%	48,50%	-9,79%
Dépenses d'investissement	34 003	274 371	16 483	144 135	149 827
évolution		706,90%	-93,99%	774,46%	3,95%
Dépenses d'équipement	34 003	229 253	11 177	138 634	144 124
évolution		585,07%	-95,20%	1074,71%	-48,65%
Recettes d'investissement	142 839	5 264	61 841	9 154	4 701
évolution		-96,31%	1074,71%	-85,20%	-48,65%
Dette	140 000	94 882	89 576	84 076	78 373
évolution		-32,23%	-5,59%	-6,14%	-6,78%
Capacité de désendettement	3,62	3,14	2,90	1,76	1,83
évolution		-13,81%	-7,33%	-42,62%	4,23%

Attention les dépenses et les recettes de fonctionnement sont retraitées (hors 67 et 77), ainsi que les recettes d'investissement

HISTOIRE D'EAU

Dans les numéros 5 de juillet 1991 et le numéro hors série de juillet 1992 du "Canard de Falvy" il a été question " d'une histoire d'eau" concernant les étangs de la haute Somme et en particulier les travaux importants réalisés en 1992 sur l'étang de Falvy. Le n° 21 de janvier 2015 faisait état de la modernisation du vannage. Le présent numéro reprend cette longue histoire de la maîtrise de la rivière avec en dernier lieu apport de l'informatique afin d'obtenir une régulation optimale.

Par le récit qui va suivre, vous mesurez l'importance des vannages. Sans ces vannages, ces étangs ne seraient que des marais irrécupérables. Leur reconstruction après chacune des guerres a redonné vie aux étangs de la Somme.

Leur fonctionnement, manuel, a donné des résultats satisfaisants, tant que des personnes habitant sur place, pouvaient en assurer la gestion.

L'évolution du temps a fait que certains propriétaires n'habitaient plus sur place. Ils ne venaient que de temps en temps en assurer la gestion. Il en résultait des dysfonctionnements importants. Les niveaux variaient de + 40 cm à - 40 cm. C'était l'anarchie.

Il a fallu trouver une solution pour pallier à ce gros problème. Ce fut

un gros travail pour le SVA, syndicat de la vallée des anguillères, dont je fus un des artisans car il fallait trouver le financement de l'automatisation de ces vannages. Après 10 ans d'efforts, de négociation avec le Conseil général, le Conseil régional, l'Agence de l'eau, le FEDER, fond de développement européen, des solutions ont été trouvées.

Le résultat est remarquable. Maintenant les niveaux varient au maximum de 2 cm.

Espérons que cette automatisation va pouvoir, sinon sauver nos étangs, du moins les sauvegarder.

Jean-Louis Duclaux

Les mémoires d' Edgard Duclaux "Poissonnier" à Falvy jusqu'en 1949

*Les étangs de falvy:
leur origine, leur exploitation*

Les étangs de haut et de bas faisaient partie du domaine de Falvy, qui appartenait au XIIème siècle aux Seigneurs de Falvy-Nesle. IL passa ensuite dans la maison de Béthune, puis dans celle de Bar, enfin dans celle de Luxembourg en 1435 et celle de Bourbon-Vendôme

par le mariage de Marie de Luxembourg, douairière du duché du Vermandois, comtesse de Saint-Pol, de Marle et de Falvy avec François de Bourbon-Vendôme. Veuve, elle demeura 53 ans au château de Ham ; son fils Charles fut créé en 1521 gouverneur général de Picardie par François Ier et son petit fils fut Antoine de Bourbon qui devint roi de Navarre par son mariage avec Jeanne D'Albret, et c'est de cette union que naquit en 1553 le futur Henri IV. En 1594, celui-ci vendit à Nicolas D'Amerval, Seigneur de Liancourt « La terre et la Seigneurie de Falvy » consistant en un vieux château, avec droits et dépendances, moyennant douze mille écus sols, vente convenue et accordée au palais épiscopal à Amiens le 20 Aout 1594.

Plus tard, le domaine entra dans la maison de Saint-Simon par le mariage de Marie D'Amerval avec Isaac, Seigneur de Saint-Simon. Cette maison le posséda jusqu'à la Révolution.

A cette époque, il fut acquis, à la vente des biens nationaux, par le Sieur Frion de Falvy, qui le céda en 1817 à la famille de Langrené , dont la fille épousa en 1827 le comte de Butler. Cette partie du domaine de Falvy, c'est-à-dire les étangs, échut à ce dernier (lors d'un partage familial) demeurant au château de Vieil-Hesdin (Pas de Calais) qui vendit les 17 et 24 Janvier 1874 en l'étude de Me Cousin notaire à Péronne :

1 -un moulin à eau, situé à Falvy sur la rivière Somme, composé de 2 paires de meules, avec les rayères, ventelleries etc ainsi que des bâtiments de ferme en dépendant et 4 hectares 68 ares de terre

labourable, à Mr Félix Santerre, meunier.

2 -Vingt-sept hectares 29 ares 44 centiares d'eaux, marais, digues et plantations , dits l'étang de haut de Falvy ; et trente trois hectares 81 ares 71 centiares d'eaux et marais dits l'étang de bas de Falvy, le tout avec les plantations et chaussées qui en dépendent, à Mr Isidore Duclaux, poissonnier, et fermier depuis 1864.

Mr Santerre, meunier, très âgé, cessa son activité vers 1910 et la chute d'eau avec les ventelleries fut rachetée par Mr Duclaux, par acte passé en l'étude de Me Vergelot , notaire à Nesle le 1er octobre 1912.

Exploitation :

Devenu propriétaire en 1874, Mr Isidore Duclaux entreprit sans tarder, aidé de son fils Gustave, la remise en état de productivité de l'étang de bas. Les différents fermiers qui l'avaient précédé avaient laissé, faute d'entretien, se former des « ouls » ou « roseraies » ou marais tout simplement, au point que la surface en étang était considérablement réduite. Cette situation n'avait pas échappé à Mr Butler et l'avait amené à céder sa propriété. Il fallut plusieurs années de travail assez pénible, entièrement manuel, pour atteindre une remise en état d'exploitation à peu près normale. Une fois cette remise en nature d'étang, de surfaces, de marais importante accomplie et certains rempoissonnements effectués, les résultats de la pêche devinrent meilleurs et le rapport augmenta d'année en année. Mais à cette époque, la vente du poisson n'était pas si simple. Il fallait conduire en charrette à la gare de Nesle (8 kilomètres) et le plus tard

possible, les barils qui seraient vendus à la criée le lendemain matin aux halles de Paris . C'était le père qui s'en chargeait . Enfant, j'ai parfois accompagné mon grand-père et je revois le train arriver en gare avec un grand bruit, ce qui était nouveau et impressionnant pour moi, c'était vers 1890.

On s'occupait beaucoup des huttes, en ce temps là, car on voyait plus de gibier que maintenant, et lui surtout, était passionné de cette chasse depuis sa prime jeunesse. L'exploitation continua en famille avec les deux frères dans de bonnes conditions, mais elle allait , en 1914, être interrompue et bien compromise.

(A suivre)

Toujours une histoire d'eau Falvy sous les eaux Juin 2015



Une histoire de voltige dans les arbres



M.HAVEZ et son équipe ont démontré leur brillant savoir-faire en abattant 9 peupliers de plus de 37 mètres de haut et en respectant un environnement dense.

Le carnet de Falvy

Naissances:

Gadaez Calie le 16/03/15

Nièce Ugo le 11/11/15

Décès

Roland **Pronier** nous a quitté le 10 novembre 2015. Il a été un des piliers de l'association culture et loisirs de Falvy.

Serviable et disponible, Roland a été élu trésorier adjoint en 1986, élu président de 1988 à 1996 et vice-président jusqu'en 2009.

Il était connu pour sa gentillesse, sa joie de vivre et son implication continue dans les manifestations au sein de notre village.

Nos pensées, aujourd'hui, vont vers son épouse, Thérèse, ses enfants et toute la famille.

Merci encore à toi Roland de tout ce que tu as fait pour Falvy.

Pascal Roussel

Il a été également:

- 1° adjoint de 1989 à 2001

- Conseiller de 2001 à 2008



Denise **Boin** est décédée le 15 décembre 2015

Elle a joué un grand rôle , avec son mari ,dans la création de l'association "Culture & Loisirs de Falvy" et la naissance du "canard".



Voir l'article Le "Canard de Falvy" à 25 ans " N° 21 de 2014

